

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LAVANCIA-EPERCY

Séance du jeudi 18 avril 2024

Date de convocation : 02/04/2024
Date d'affichage : 02/04/2024
Date de mise en ligne :
Nombre de Conseillers : en exercice : 14 présents : 11 votants : 12

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi dix-huit avril à vingt heures dix-sept minutes,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. JAILLET Bernard, Maire.

Présents :

M.M. JAILLET Bernard – SERVIGNAT Odette - RODIA Christophe - HUGONNET Marc - BOUVIER Alexis - MAITREPIERRE Sylvie - FREITAS Laure - PERRODIN Emilie - MAZUIR Carole - MULTRIER Pierre-Yves.

Excusé-es :

PESENTI Jean-François donne procuration à JAILLET Bernard ;
THIRIET Hubert excusé
GRILLET Rodrigue excusé
FACHINETTI Aurélia excusée

Secrétaire de séance : PERRODIN Emilie

Objet de la délibération : Modification du règlement de location

Vu la délibération du 23 février 2022 – Tarification et Règlement intérieur du stade

Vu la délibération du 19 décembre 2017 – Tarif location de la salle polyvalente

Vu l'augmentation des coûts de fonctionnement,

Il est proposé au conseil municipal de revoir les tarifs de location de la salle polyvalente et du stade comme suit :

- Les tarifs du stade restent inchangés

- Les tarifs de la salle polyvalente à partir du 1^{er} septembre 2024 :

	Association	Particulier	Entreprise
Période Estivale Du 1 ^{er} juin au 31 août	100 €	200 €	250 €
Période Hivernale Du 1 ^{er} sept au 31 mai	100 €	250 €	300 €
Location de vaisselle	50 €	50 €	50 €
2 chèques de caution	530 € + 60 €	530 € + 60 €	530 € + 60 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité **APPROUVE** la nouvelle tarification à compter du 1^{er} septembre 2024.

Pour extrait certifié conforme.

Bernard JAILLET, Maire